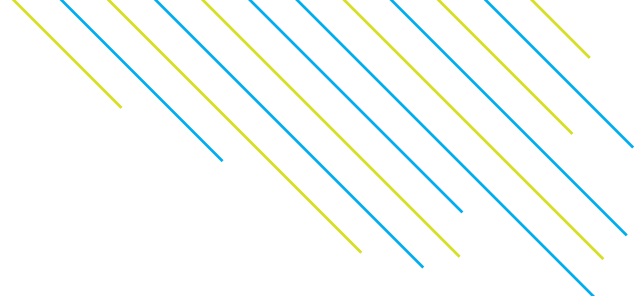


RAPPORT
ANNUEL
13 / 14



FO
IQ **FONDATION**
de l'Ordre des ingénieurs
du Québec



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Après trois années d'activités, je suis heureuse de constater que l'appui des membres de l'Ordre à la Fondation est constant et que la profession se mobilise pour préparer la relève.

Le programme des bourses de la Fondation est maintenant au point. Pour l'année 2014, 35 *Bourses de l'Avenir* ont été décernées (26 à des étudiants universitaires et 9 à des étudiants du collégial). Ensemble, c'est près de 100 000 \$ que nous avons investis dans l'avenir de notre profession! Ces actions portent fruit comme l'illustre, par exemple, le pourcentage (92 %) des boursiers 2012 du collégial qui ont choisi, deux ans plus tard, d'étudier en génie. Ce taux d'inscription est très encourageant et confirme la pertinence des actions de la Fondation.

Je suis toutefois persuadée que nous pouvons faire encore plus. La Fondation profite de chaque occasion pour se faire connaître des ingénieurs, mais il reste encore du chemin à parcourir. Avec le support d'un plus grand nombre de membres de l'Ordre, la Fondation pourrait intensifier ses actions, accentuer son rayonnement, remettre encore plus de bourses, le tout afin de stimuler l'intérêt des jeunes envers le génie!

Les objectifs de la Fondation comportent aussi deux autres axes essentiels à l'avenir de la profession : le développement de la formation en génie et la participation à l'avancement du génie dans une perspective de contribution à un développement durable de la société. Une réflexion stratégique sera ainsi entreprise au cours de l'automne 2014 afin de choisir quelles actions la Fondation devrait privilégier afin de concrétiser ces autres volets de sa mission.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement tous les donateurs de la Fondation et rendre hommage à ceux et celles qui soutiennent bénévolement sa mission. Sans la contribution des membres du conseil d'administration et ceux du comité de sélection des boursiers, sans l'engagement du personnel de l'Ordre et leur réel dévouement à la cause, la Fondation ne pourrait pas exister.

Ensemble, appuyons la relève en génie et bâtissons l'avenir!

La présidente de la Fondation,



Louise Millette, ing., Ph.D.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



1. M^{me} Louise Millette, ing.
Présidente

2. M. Stéphane Bilodeau, ing.
Vice-président

3. M. André Rainville, ing.
Secrétaire-trésorier

4. M. Zaki Ghavitian, ing.
Administrateur

5. M. Bernard Lamarre, ing.
Administrateur et président
d'honneur de la campagne
de souscription 2011

MISSION

La Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec a pour mission de promouvoir les études dans le domaine de l'ingénierie et de contribuer à l'enseignement et au développement de l'expertise en génie.

OBJECTIFS

La Fondation poursuit les trois objectifs suivants :

- encourager la relève en génie;
- faire progresser la formation en génie;
- participer à l'avancement du génie dans une perspective de contribution à la société, à l'environnement, etc.

LES GRANDS DONATEURS

La Fondation est heureuse de vous présenter ses Grands Donateurs. Tous font preuve d'un engagement exemplaire auprès de la relève, et nous les en remercions vivement.



TABLEAU D'HONNEUR CUMULATIF

DONATEUR PLATINE

BOMBARDIER INC.
KIEWIT

DONATEUR OR

ÉTS - ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE
POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

DONATEUR ARGENT

BERNARD LAMARRE, ING.
SOGEMEC ASSURANCES

DONATEUR BRONZE

CGI
JEAN DESROSIERS, ING.

TABLEAU D'HONNEUR 2013-2014

DONATEUR OR

POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

DONATEUR BRONZE

BERNARD LAMARRE, ING.



APPORTER SON SOUTIEN À LA FONDATION
DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC,
**C'EST PARTICIPER À L'ESSOR DE LA PROFESSION
ET AU MAINTIEN DE SES VALEURS.**

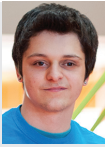
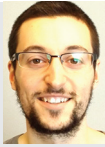
PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

PARTENAIRE DE PRESTIGE	50 000 \$ ou plus
DONATEUR MAJEUR	de 25 000 \$ à 49 999 \$
DONATEUR PLATINE	de 10 000 \$ à 24 999 \$
DONATEUR OR	de 5 000 \$ à 9 999 \$
DONATEUR ARGENT	de 2 000 \$ à 4 999 \$
DONATEUR BRONZE	de 500 \$ à 1 999 \$

DES PARTENAIRES DE GÉNIE!

POUR L'ANNÉE 2014, **35 BOURSES DE L'AVENIR**
ONT ÉTÉ REMISES... C'EST PRÈS DE 100 000 \$ INVESTIS
DANS L'AVENIR DE LA PROFESSION !

LES LAURÉATS 2014 REMERCIENT LES MEMBRES DE L'ORDRE !

	Stéphanie Bérubé Université Laval		Christine Lapointe Université du Québec à Chicoutimi		Louis-Simon Malo Université de Sherbrooke		Hugo Paradis Université Laval		Christopher Tegho Université McGill
	Étienne Bourbeau Polytechnique Montréal		Marc-Olivier Lecours Cégep Ahuntsic		Jérémie Messerli Université McGill		Émilie Potvin Cégep de Jonquières		Simon Thivierge École de technologie supérieure
	Vincent Carignan École de technologie supérieure		Olivier Lefebvre Polytechnique Montréal		Vincent Michaud-Belleau Université Laval		Jean-François Poulin Université de Sherbrooke		Dzuy-Tâm Tràn Université McGill
	Nicolas Chabot Polytechnique Montréal		Olivier Lefebvre Université Laval		Pascal Moretti École de technologie supérieure		Maxime Poulin Université Laval		Jérôme Turcotte Université de Sherbrooke
	Marie De Zan Cégep Ahuntsic		Jonathan Legault Polytechnique Montréal		Az Alarab Nait El Haj Cégep Gérard-Gratien		Fannie Rioux-Gauthier Cégep de Sept-Îles		Anabelle Turgeon Delpé Cégep de Saint-Hyacinthe
	Alina Istomina Cégep Vanier		Julien Longchamp Université de Sherbrooke		Odile Noël Polytechnique Montréal		Marie-Christine Rochon Université Laval		Vincent Vallières Université du Québec à Chicoutimi
	Christina Lachance Université Laval		Vincent Longpré Polytechnique Montréal		Jérémie Paradis Cégep de Saint-Hyacinthe		Frédéric Roy Université Laval		Sergio Ivan Yanez Sanchez Cégep du Vieux Montréal

LA FORCE DU NOMBRE, ÇA COMMENCE PAR VOUS !

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX ADMINISTRATEURS DE LA FONDATION DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014 et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans

l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'Ordre des Ingénieurs du Québec au 31 mars 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

INFORMATIONS COMPARATIVES

Les états financiers au 31 mars 2013 et pour l'exercice clos à cette date ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion avec réserve dans son rapport daté du 3 septembre 2013, pour la raison qu'il n'est pas possible de vérifier l'intégralité des apports de dons de façon satisfaisante.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

Montréal

Le 9 juin 2014

1. CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A116819

SITUATION FINANCIÈRE
Au 31 mars 2014

2014-03-31
\$

2013-03-31
\$

ACTIF

Court terme

Encaisse	91 416	95 916
Frais payés d'avance	-	1 811
Débiteurs	69	95
Sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec	196 879	33 848
	288 364	131 670

Long terme

Actifs incorporels (note 3)	17 522	34 443
	305 886	166 113

PASSIF

Court terme

Compte fournisseurs et charges à payer	24 750	21 550
	24 750	21 550

ACTIF NET

Investi en actifs incorporels	17 522	34 443
Non affecté	263 614	110 120
	281 136	144 563
	305 886	166 113

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Louise Millette, ing.

Louise Millette, ing.
Présidente

André Rainville, ing.

André Rainville, ing.
Secrétaire-trésorier

RÉSULTATS

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014

2014-03-31
\$

2013-03-31
\$

PRODUITS

Apports		
Dons de particuliers	290 277	217 815
Dons d'entreprises	5 000	-
Produits nets de placements	1 186	1 174
Revenus divers	532	-
	296 995	218 989

CHARGES

Programme de bourses (Annexe A)	110 401	165 611
Frais de financement (Annexe B)	40 299	38 953
Frais administratifs (Annexe C)	9 722	13 735
	160 422	218 299
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	136 573	690

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	Non affectés \$	Investi en actifs incorporels \$	2014-03-31 Total \$	2013-03-31 Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	110 120	34 443	144 563	143 873
Excédent des produits sur les charges	153 494	(16 921)	136 573	690
Solde à la clôture de l'exercice	263 614	17 522	281 136	144 563

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	136 573	690
Ajustements pour		
Amortissement des actifs incorporels	16 921	16 922
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Augmentation des sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec	(163 031)	(49 508)
Diminution (augmentation) des débiteurs	26	(95)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	1 811	(1 811)
Augmentation des comptes fournisseurs et charges à payer	3 200	13 204
Variation nette de l'encaisse au cours de l'exercice	(4 500)	(20 598)
Encaisse à l'ouverture de l'exercice	95 916	116 514
Encaisse à la clôture de l'exercice	91 416	95 916

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES ANNEXES AU 31 MARS 2014

1. STATUTS ET MISSION DE LA FONDATION

La Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec (ci-après, la «Fondation»), constituée le 10 septembre 2010 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec a pour mission de promouvoir les études dans le domaine de l'ingénierie et de contribuer à l'enseignement et au développement de l'expertise en génie. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b) Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

c) Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation de ses actifs financiers. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

d) Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements sont constitués des produits d'intérêts provenant de l'encaisse.

e) Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La Fondation peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

f) Ventilation des charges

La Fondation exerce trois types de fonctions, à savoir le programme de bourses, les frais de financement et les frais administratifs. Le coût de chacune de ces fonctions se compose des frais de personnel, des frais de communications et d'autres charges directement rattachées à la fonction.

g) Actifs incorporels

Les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût.

Amortissement

Les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux annuel de 25 %.

Réduction de valeur

Lorsque la Fondation constate qu'un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'actif incorporel sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

3. ACTIFS INCORPORELS

			2014-03-31	2013-03-31
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels d'application	67 684	50 162	17 522	34 443

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'il est détenu dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec est également négligeable puisqu'il s'agit de sommes à recevoir d'un organisme apparenté.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement aux comptes fournisseurs et charges à payer comptabilisés à l'état de la situation financière.

5. VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Les actifs financiers de la Fondation, totalisant 288 364 \$ (129 859 \$ au 31 mars 2013), ont tous été classés dans la catégorie actifs financiers évalués au coût après amortissement.

6. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Ordre des ingénieurs du Québec (ci-après l'«Ordre») exerce une influence notable sur la Fondation puisque les membres élus du Conseil d'administration de l'Ordre nomment les membres du Conseil d'administration de la Fondation. Deux membres du Conseil d'administration de l'Ordre ainsi qu'un permanent siègent au Conseil d'administration de la Fondation, qui compte cinq administrateurs. L'Ordre est constitué en vertu de la Loi sur les ingénieurs (Québec), est régi par le Code des professions et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a comme objectif principal d'assurer la protection du public, notamment en contrôlant l'exercice de la profession d'ingénieur.

L'Ordre fournit des locaux et un soutien administratif à la Fondation sans recevoir de contrepartie en échange. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Des opérations courantes ont eu lieu entre la Fondation et l'Ordre pour un montant total de 26 178 \$ représentant des salaires pour chacun des deux exercices. De plus, l'Ordre agit à titre d'intermédiaire entre les donateurs et la Fondation, principalement pour les dons effectués par ses membres à la Fondation lors du paiement de leur cotisation annuelle. À ce titre, un montant de 232 222 \$ est à recevoir de l'Ordre au 31 mars 2014 (187 061 \$ au 31 mars 2013).

7. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs de l'exercice 2013 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

ANNEXE A - VENTILATION DES FRAIS RELIÉS AU PROGRAMME DE BOURSES

Salaires et charges sociales	10 470	10 470
Bourses accordées	94 500	148 000
Frais d'événements	1 249	679
Frais de communications	2 611	4 891
Entretien annuel du logiciel de dons	586	586
Amortissement des actifs incorporels	985	985
	110 401	165 611

ANNEXE B - VENTILATION DES FRAIS D'ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Salaires et charges sociales	13 090	13 090
Frais de perception des dons	40	3 776
Frais de communications	5 057	5 565
Entretien annuel du logiciel de dons	6 176	586
Amortissement des actifs incorporels	15 936	15 936
	40 299	38 953

ANNEXE C - VENTILATION DES FRAIS ADMINISTRATIFS

Salaires et charges sociales	2 618	2 618
Honoraires	3 363	5 432
Conseil d'administration	172	733
Taxes foncières	34	393
Frais de communications	2 109	3 333
Assurances	1 134	1 134
Frais bancaires	292	92
	9 722	13 735

[illegible]



Gare Windsor, bureau 350
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal
Montréal (Québec) H3B 2S2

Téléphone : 514 845-6141, poste 3121
1 800 461-6141

Télécopieur : 514 845-1833

fondation@foiq.qc.ca

www.foiq.qc.ca